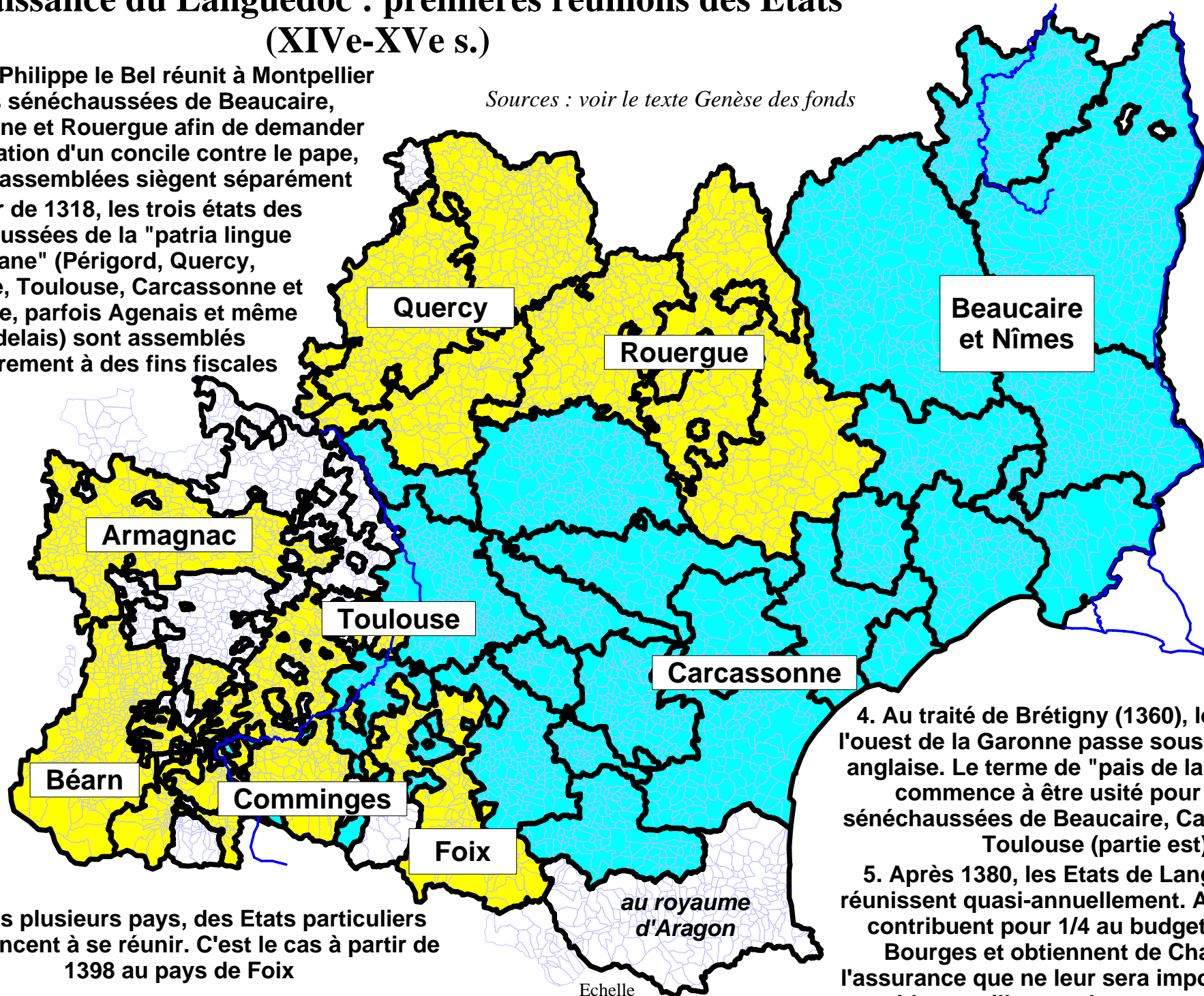


# La naissance du Languedoc : premières réunions des Etats (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)

1. En 1303, Philippe le Bel réunit à Montpellier les trois sénéchaussées de Beaucaire, Carcassonne et Rouergue afin de demander la convocation d'un concile contre le pape, mais ces assemblées siègent séparément
2. A partir de 1318, les trois états des sénéchaussées de la "patria lingue occitane" (Périgord, Quercy, Rouergue, Toulouse, Carcassonne et Beaucaire, parfois Agenais et même Bordelais) sont rassemblés régulièrement à des fins fiscales

Sources : voir le texte Genèse des fonds



Elie Pélaquier, 2007

3. Dans plusieurs pays, des Etats particuliers commencent à se réunir. C'est le cas à partir de 1398 au pays de Foix

4. Au traité de Brétigny (1360), le territoire à l'ouest de la Garonne passe sous souveraineté anglaise. Le terme de "pais de la Languedoc" commence à être usité pour les trois sénéchaussées de Beaucaire, Carcassonne et Toulouse (partie est)

5. Après 1380, les Etats de Languedoc se réunissent quasi-annuellement. Au XV<sup>e</sup> s., ils contribuent pour 1/4 au budget du roi de Bourges et obtiennent de Charles VIII l'assurance que ne leur sera imposée aucune aide ou taille sans leur consentement

Echelle  
1 : 1 800 000